

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 61 (1981)  
**Heft:** 2

**Artikel:** L'adaptation de l'agriculture suisse aux évolutions prévisibles de l'alimentation demain  
**Autor:** Piot, Jean-Claude  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-886570>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'adaptation de l'agriculture suisse aux évolutions prévisibles de l'alimentation demain

Les buts fondamentaux de notre politique agricole sont précisés dans la Constitution fédérale suisse :

- Conserver une forte population paysanne.
- Assurer l'existence d'une agriculture productive.
- Consolider la propriété rurale.

Ces buts procèdent d'une conception qu'on peut appeler stratégique du rôle à long terme de l'agriculture, dans sa mission de garantir une sécurité alimentaire minimale, et de la connaissance profonde de la mentalité paysanne, car l'agriculture ne produit valablement que si elle possède elle-même une part importante des moyens de production.

Les objectifs permanents de notre soutien à l'agriculture découlent de ces buts fondamentaux et peuvent être résumés comme suit :

- produire en temps normal des denrées de qualité en tirant le meilleur parti des ressources naturelles du pays (rôle économique) ;
- maintenir un degré de préparation tel que le ravitaillement total du pays puisse être assuré en cas d'entraves durables des importations (rôle stratégique) ;
- participer à l'entretien du territoire et à la sauvegarde du paysage (rôle social).

Bien que permanents, ces objec-

tifs ne sont nullement contradictoires à l'adaptation de l'agriculture aux besoins et habitudes changeants des consommateurs, qui exigent une alimentation à la fois saine et variée, et aux prix les plus avantageux possibles.

### Actuellement, deux tendances d'inégale importance se développent dans notre pays

La première, c'est celle qui attend une **alimentation standardisée**, abondante et bon marché, pour laquelle il faut une production agricole de masse à haute technicité, apte à la transformation industrielle avec un minimum de pertes, susceptible de fournir une alimentation à la fois complète et bien un peu sophistiquée, vu que les femmes passent de moins en moins de temps dans leurs cuisines. Ce sont les plats précuisinés, les « convenience foods », les boîtes de conserves, les frites congelées, qui ont l'avantage de la simplicité et de la facilité d'emploi.

L'autre tendance, c'est celle du « **retour à la nature** », de l'aliment dit biologique, produit à l'échelle artisanale dans les exploitations plutôt de petite taille n'utilisant pas ou seulement très peu les techniques modernes de production (engrais chimiques) et de protection des plantes (pesticides). Ces produits sont distribués pour l'instant encore dans des magasins

spécialisés, voire par vente directe du producteur au consommateur, à des prix généralement élevés, vu les rendements plus faibles par unité de production. Ils sont réservés à ceux qui peuvent ou veulent en payer le surprix nécessaire.

Favorisée par les mouvements écologistes de tout genre, il est probable que ce type d'agriculture connaisse un certain développement ces prochaines années. J'en veux pour preuve les interventions souvent percutantes des adeptes de la protection des bêtes, qui prétendent interdire certaines formes de détention des animaux domestiques (volailles au sol plutôt qu'en batteries, porcs en petites unités plutôt qu'en élevages industriels). Cette tendance implique des coûts de production plus élevés et une baisse du volume produit. En période d'abondance, cela ne porte pas à conséquences dommageables mais à terme, cela conduit à ne pas respecter pleinement les objectifs relatifs à la sécurité alimentaire. L'autorité politique se doit donc de considérer cette évolution avec circonspection.

Compte tenu de la situation nouvelle créée par le renchérissement de l'énergie sous toutes ses formes, par la nécessité de tirer le meilleur parti possible des ressources renouvelables de la nature, je pense que l'agriculture de demain devra s'engager toujours plus dans une voie moyenne, que devra suivre aussi le consommateur.

D'une part, vu la situation alimentaire critique au niveau planétaire, les pays industrialisés doivent **veiller à maintenir une production vivrière aussi développée que possible** sur leur propre sol. Ils doivent utiliser pour cela toutes les ressources de la recherche agronomique en matière de qualité des produits, de résistance des plantes aux parasites, de sobriété des animaux (indice de consommation favorable), et restreindre l'emploi de ce que l'on appelle communément les matières auxiliaires de l'agriculture (engrais, pesticides, fourrages concentrés et adjuvants de tout ordre) tout en maintenant un volume de production élevé.

D'autre part, le consommateur devra consentir **à revenir à une alimentation plus simple, plus naturelle**, diminuer la consommation de calories d'origine animale

au profit de calories d'origine végétale, pour éviter les pertes énergétiques dues au « trafic de perfectionnement » qui passe par l'estomac de l'animal. Il faut souhaiter aussi que l'industrie agro-alimentaire fasse le même raisonnement et fournisse des produits moins sophistiqués, mais non moins sains, savoureux et nutritifs.

Une telle évolution sous-entend des prix agricoles satisfaisants pour les producteurs, qui risquent de renchérir quelque peu les prix à la consommation. Les consommateurs ne devront pas rechigner à les payer, puisqu'ils représentent en quelque sorte une prime d'assurance-survie. Ils le feront d'autant plus facilement qu'ils sauront que l'agriculture fait tous les efforts requis en matière de rationalisation de sa production et de saine gestion des entreprises.

Je pense avoir ainsi montré que

l'agriculture et l'alimentation de demain sont assez étroitement interdépendantes l'une de l'autre. L'évolution de l'alimentation ne saurait donc négliger les contraintes croissantes auxquelles sera soumise l'agriculture dans les temps qui viennent. Le développement de l'industrie agro-alimentaire pourra vraisemblablement permettre d'atténuer certaines de ces contraintes.

Une certaine planification de la production agricole à l'échelle internationale me paraît être indispensable pour assurer la couverture des besoins alimentaires en recherchant à équilibrer l'offre et la demande et à éviter des excédents sectoriels toujours coûteux à résorber. Pour que cela devienne réalité, il faut lutter contre les égoïsmes nationalistes et rechercher la bonne harmonie entre les peuples.

## ÉCOLE DE CADRES DE LAUSANNE

Institut international, fondé en 1963, animé exclusivement par des praticiens des affaires

### Programme **ADMINISTRATION DE L'ENTREPRISE**

**BUT** : Former de futurs responsables d'entreprises et perfectionner des cadres déjà en fonction.

#### **Thèmes traités :**

- Formation méthodologique
- Formation de base (techniques d'expression personnelle, économie, structures et liaisons, initiation à l'informatique, mathématiques appliquées, etc.)
- Secrétariat général (structures et liaisons, secrétariat d'entreprise et bureautique, information et communication, relations publiques, etc.)
- Ressources humaines (gestion des ressources humaines, fonction « personnel », participation, relations syndicales, etc.)

— Finance et comptabilité (principes de gestion financière, financements et investissements, technique comptable, plans comptables, etc.)

— Production industrielle (méthodes et systèmes d'organisation, organisation et pilotage de la production, médecine et sécurité du travail, etc.)

— Marketing et commercialisation (stratégie et recherche de marketing, gestion des achats, promotion des ventes, communication publicitaire, etc.)

Études intensives à plein temps — Enseignement de durée relativement brève (env. 9 mois) et exclusivement en français — Contrôle continu des connaissances par de nombreux travaux individuels et de groupe — Nombre de places limité — Pas de discrimination de sexe, de nationalité, de race ou de religion.

**Conditions d'admission** : Niveau d'études secondaires (baccalauréat ou diplôme jugé équivalent), év. stages pratiques ; pour les cadres en perfectionnement : quelques années de pratique professionnelle.

Renseignements et documentation sur simple demande à

ÉCOLE DE CADRES DE LAUSANNE, Groupe ECL, Rue du Bugnon 4, CH-1005 Lausanne (Suisse) - Tél. (021) 22.15.11